

# Gavreto (pralsetinib) : Augmentation du risque de tuberculose et mesures de réduction du risque associées

**Information destinée aux médecins spécialistes en oncologie, aux médecins compétents en cancérologie et aux pharmaciens hospitaliers**

- **Des cas de tuberculose**, principalement extra-pulmonaire, ont été rapportés **chez des patients traités par pralsetinib**.
- **Avant de débiter le traitement, les patients doivent être examinés** pour rechercher la présence d'une tuberculose active ou inactive (« latente »), selon les recommandations locales.
- **Chez les patients présentant une tuberculose** active ou latente, **un traitement antimycobactérien standard doit être initié** avant le début du traitement par Gavreto.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé

